

Sous-section 2.—Le Canada et les Nations Unies

De nouveau en 1957 et 1958, les Nations Unies ont dû faire face à quelques-unes de ces crises qui se reproduisent sans cesse, particulièrement au Moyen-Orient. Tandis que la Force d'urgence des Nations Unies continuait de maintenir la paix à la frontière israélo-égyptienne, l'Assemblée était saisie, à sa douzième session, de difficultés surgies à la frontière commune de la Turquie et de la Syrie; elle a tenu une session d'urgence pour étudier la crise avec laquelle le Liban, la Jordanie et l'Irak ont été aux prises au cours de l'été 1958. Parmi les questions politiques soumises à l'ONU, pendant cette période, il y a lieu de citer l'affaire algérienne, les relations tendues entre la France et la Tunisie au cours de l'hiver et du printemps 1958, et la répression qui se poursuit en Hongrie. Le problème du désarmement est demeuré une source de conflit entre les puissances occidentales et l'Union soviétique, celle-ci ayant refusé de prendre part aux travaux de la Commission du désarmement après août 1957, alors précisément que les satellites artificiels lancés dans l'orbite de la terre et les progrès de la recherche sur les missiles balistiques intercontinentaux de part et d'autre du rideau de fer conféraient un caractère d'urgence particulière à cette question.

Au cours de toute cette période fertile en événements, le Canada est resté fidèle à sa politique de soutien des Nations Unies en tant qu'instrument de paix. Le Canada a été élu au Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans commençant le 1^{er} janvier 1958. Il n'a cessé de faire partie des groupes d'armistice des Nations Unies au Moyen-Orient (UNTSO et FUNU) et il a contribué à la formation d'une nouvelle organisation chargée de la surveillance de la frontière syro-libanaise. A ce groupe d'observation des Nations Unies au Liban le Canada a fourni 78 officiers.

L'activité des principaux organes des Nations Unies durant la période à l'étude est résumée ci-après.

Assemblée générale.—La douzième session de l'Assemblée générale s'est tenue à New-York du 17 septembre au 15 décembre 1957, sous la présidence de sir Leslie Munro, de Nouvelle-Zélande. La session a été précédée d'une brève reprise de la onzième session de l'Assemblée, réunie le 10 septembre pour poursuivre l'étude de la question hongroise. A la douzième session, le représentant du Canada était R. A. MacKay, représentant permanent du Canada aux Nations Unies. L'hon. Sidney Smith, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, était président de la délégation canadienne, et le premier ministre, le très honorable John G. Diefenbaker, a pris la parole devant l'Assemblée générale.

Tout au long de la douzième session, l'Assemblée s'est préoccupée de la question du désarmement. En août 1957, les quatre pays occidentaux membres du Sous-Comité du désarmement avaient soumis un projet qui permettrait de franchir une première étape. Ce projet avait été examiné par tous les représentants au sein du Sous-Comité, mais on n'était pas arrivé à un accord. Pendant la douzième session, diverses nations occidentales, dont le Canada, ont présenté un projet de résolution fondé sur les propositions antérieures du Sous-Comité. Ce projet de résolution a été adopté à la grande majorité des voix. D'autre part, le Canada et certains autres pays ont soumis une proposition tendant à augmenter le nombre des membres de la Commission du désarmement par l'adjonction de 14 nouveaux représentants, ce qui porterait le total à 25 membres. Ce projet a également été adopté par l'Assemblée. L'URSS et d'autres pays du bloc soviétique s'étaient opposés à ces projets; l'URSS a refusé de faire partie de la Commission nouvelle, ce qui a empêché les résolutions adoptées par l'Assemblée de porter leurs fruits. Toutefois les grandes puissances ont poursuivi leurs négociations sur divers aspects pratiques du désarmement.

De plus, l'Assemblée a examiné une plainte de la Syrie qui affirmait que des concentrations de troupes turques sur la frontière turco-syrienne menaçaient sa sécurité nationale. Au cours d'un long débat, qui a donné lieu à des controverses très vives, la crise a semblé s'estomper, et la question s'est réglée par un accord entre tous les intéressés, voulant que